

## Démocratie

# SAUVER LE PLURALISME DE LA PRESSE

Alors que des états généraux de l'information sont lancés en septembre, les milliardaires continuent d'étendre leur contrôle des médias. Comme Vincent Bolloré sur le JDD et Rodolphe Saadé sur la Tribune.

PAR LDA

Face à la jonction dans les médias de l'extrême droite et de certaines puissances financières, l'urgence est à une loi anti-concentration. La liberté de la presse ne peut pas se contenter d'une pétition de principe. En 1904, dans son premier éditorial de l'Humanité, refusant la perspective que des difficultés financières livrent le journal à « des influences occultes », Jean Jaurès écrivait : « Faire vivre un grand journal sans qu'il soit à la merci d'aucun groupe d'affaires est un problème difficile mais non pas insoluble. »

En 1936, Paul Vaillant-Couturier, qui bataillait notamment pour la publication des ressources des journaux, rappelait que « les trusts de presse au service des oligarchies sont la négation même de la liberté de la presse ». En 2023, l'indépendance de la presse et des médias à l'égard des puissances d'argent est plus que jamais une conquête permanente. Pour une large part, un tout petit nombre de grands propriétaires possèdent, en plus de tout le reste, des médias qui leur servent à modeler l'opinion et à protéger leurs intérêts.

### La démocratie a besoin d'une information de qualité

Ce sont eux qui se portent au chevet des journaux et leur engagement a toujours un prix. Avec la révolution numérique, ces enjeux ont pris une nouvelle dimension. Il y a besoin de fonds considérables pour pouvoir développer un média, pour payer le travail d'hommes et de femmes dont l'information est le métier, à l'heure où certains prétendent s'en passer. Or la démocratie a besoin d'une information de qualité.



Elle a besoin de liberté de la presse et de pluralisme pour animer un débat public sincère et fructueux. C'est indispensable pour permettre à chacune et à chacun d'appréhender le monde, de comprendre les enjeux qui traversent la société, de se forger une conscience et d'agir.

À notre époque, la jonction sans vergogne de certaines puissances financières avec l'extrême droite est en train de provoquer dans le paysage médiatique des dégâts extrêmement préoccupants pour l'avenir. La République ne doit sous-estimer ni le signal envoyé par des puissances d'argent considérables, ni les effets de la banalisation des discours antirépublicains dans les médias dominants.

Une loi anti-concentration doit rapidement être mise à l'ordre du jour pour empêcher la constitution d'empires, pour réaffirmer le caractère d'intérêt général de la mission d'information, pour renforcer les protections des journalistes et imaginer un statut particulier pour les entreprises de presse.

Il y a urgence à forger des outils de lutte contre la dénaturation inamicale des titres de presse ou encore à revoir les aides à la presse pour garantir des financements viables et débarrasser les rédactions de l'impératif de rentabilité incompatible avec la production d'une information de qualité.

Il faut également garantir la diffusion de la presse écrite sur l'ensemble du territoire et inventer pour l'ensemble de la presse un rapport équilibré avec les puissances numériques.

## Rentrée politique

# LA FÊTE DE L'HUMANITÉ EST OUVERTE

Depuis une semaine une équipe de militant.es de la fédération de l'Aube du PCF est sur la Fête de l'Humanité pour installer le nouveau stand de L'Auberge Champenoise. Ils et elles ont tout fait pour accueillir le public de la Fête comme il se doit durant ces 3 jours de concerts, de débats et de fraternité.

PAR LDA



L'équipe de l'année dernière au grand complet.



**L'AUBE EN CHAMPAGNE**

**MENU**

Soupe Champenoise offerte en option

**Choucroute au Champagne**  
ou **Poêlée Auboise** 21€

Fromage de Chaource  
Dessert & café

Poêlée Auboise à emporter 9€ la barquette

## JE SUIS DE MAUVAISE HUMEUR

Je suis de mauvaise humeur. On nous prend pour des andouilles. Un article de L'Humanité nous explique que les achats par l'UE de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance de Russie ont augmenté de 40% sur les sept premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2021, soit avant l'invasion de l'Ukraine. Total Energies, qui vend du gaz naturel liquéfié (GNL) russe, est actionnaire à 20% - avec le chinois CNPC et la compagnie russe Novatek - de la coentreprise Yamal LGN, qui exploite des usines géantes de liquéfaction au nord de la Sibérie. Du fait de la guerre, Total gagne ainsi sur tous les tableaux en vendant cher le gaz et les produits pétroliers. On y apprend aussi qu'un tiers de l'uranium enrichi utilisé par les USA est importé de Russie, acheté à Rosatom, une entreprise « étroitement » liée au Kremlin ! Les entreprises américaines privées versent environ 1 milliard de dollars par an à Rosatom pour se procurer le combustible grâce auquel elles font tourner leurs centrales nucléaires. Précisons que l'uranium enrichi russe est le moins cher du monde.

Peut-on dire plus juste qu'Anatole France\* ? « La guerre mondiale fut essentiellement l'œuvre des hommes d'argent, que ce sont les hauts industriels des différents États de l'Europe qui, tout d'abord, la voulurent, la rendirent nécessaire, la firent, la prolongèrent. Ils en firent leur état, mirent en jeu leur fortune, en tirèrent d'immenses bénéfices et s'y livrèrent avec tant d'ardeur, qu'ils ruinèrent l'Europe [...] disloquèrent le monde. [...] Ces maîtres de l'heure possédaient les trois choses nécessaires aux grandes entreprises modernes : des usines, des banques, des journaux. » J'ai laissé nous parler le grand écrivain car je suis de mauvaise humeur. Et mes mots n'auraient pas dépassé ma pensée.

\* Lettre à Cachin du 18/07/1922 contenant l'aphorisme bien connu : « on croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels ».

## CONFERENCE

UPop UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'AUBE

CONFÉRENCE

**RINO DELLA NEGRA**

FOOTBALLEUR ET PARTISAN

DU RED STAR AU GROUPE MANOUCHIAN

**JEAN VIGREUX**  
Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne - Franche Comté

MARDI 19 SEPT. 2023 / 18 H 30

AUDITORIUM DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

**ABONNEZ-VOUS ! : 40 €**  
à La Dépêche de l'Aube  
**VOTRE MEILLEUR SOUTIEN**

22<sup>er</sup>, avenue Anatole-France 10000 - TROYES  
03 25 73 32 82 - ladepechedelaube@wanadoo.fr

TROYES - ROSIÈRES  
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



**TOUS UNIS AVEC  
LES PRODUCTEURS  
LOCAUX**

**Intermarché**



**UNE FARCE**

Les mêmes responsables qui, jour après jour, mènent une politique qui écrase les classes populaires, disent en cette rentrée s'en soucier. C'est évidemment une farce. La réalité est toute autre. Face à ses contradictions, le capitalisme n'est jamais à court d'idées. Les institutions financières commencent à s'apercevoir que les cadeaux au grand capital et aux fortunes assèchent les recettes des budgets des États, au point de moins sûrement garantir leur solvabilité. On assiste ainsi, depuis quelque temps, à une bisbille à fleurets mouchetés, interne au capitalisme. Le grand capital industriel veut que les « impôts de production » continuent d'être diminués. Les hyènes de la finance qui, elles, veulent s'assurer leur pitance sur la dette, retournent les babines. Ménéageant la chèvre productiviste et le chou affairiste, le pouvoir macroniste compose donc au détriment des travailleurs et des classes populaires. D'un côté, il s'engage à continuer de diminuer les impôts sur le capital, mais en les étalant dans le temps tout en continuant à subventionner de grandes entreprises, notamment dans le secteur de l'armement. De l'autre, il cajole les détenteurs de dettes publiques, c'est-à-dire les poux de Bourse, en engageant un nouveau programme de réduction des déficits publics. Cette stratégie, très loin du « souci » des classes populaires, est au cœur du budget 2024 en préparation, dont l'essentiel sera constitué par une brutale diminution des dépenses dans les services publics et la Sécurité sociale, l'augmentation d'impôts indirects, etc. Tout ceci est camouflé derrière des écrans de fumigène brun qui crachent polémique sur polémique. Quand l'oligarchie compose, ce sont les classes populaires qui se décomposent.

REMI

**COLLECTIF DE DÉFENSE DU CINÉMA L'ÉDEN**



SIGNEZ LA PÉTITION AVEC LE LIEN SUIVANT :

<https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/fermeture-cinema-eden-consultation-publique/213447>

**SOIT DIT EN PASSANT...**

**LES CHIOTTES**

La Cour des comptes a porté, en juillet, un constat sévère sur le recours aux cabinets de conseil privés par l'État. S'y ajoutent celui de l'Inspection générale des finances (IGF) et celui de la commission d'enquête sénatoriale confirmant le recours exponentiel et tentaculaire, ainsi qu'un « pilotage sans visibilité » du gouvernement. 2017 – 2021 : triplement des dépenses de conseil en stratégie, conclues d'ailleurs « par-dessus la jambe » en matière de droit de la commande publique. C'est ce que la commission d'enquête qualifie « d'effet presse-bouton » : un recours systématique facilité par des accords extrêmement brumeux et une absence - intentionnelle ? - de visibilité des compétences existantes dans l'administration publique. De 2017 à 2022, quelque 1 500 missions de conseil externe ont été conclues par une quarantaine de ministères et d'opérateurs de l'État. Par exemple, pour pallier l'impéritie de l'État face à la pandémie, la note s'élève à 41,05 millions en prestations de « conseil ». McKinsey faisait déjà partie de la meute pour « analyser les scénarios de reprise des transports collectifs dans le cadre du déconfinement » : 478 680 euros. Le même a empêché 4 millions d'euros pour organiser la « simplification » du système informatique de la CAF dans le cadre de la réforme de l'APL. Système informatique qui depuis, de l'aveu de salariés et de certaines hiérarchies, « ne tient plus », avec des « bugs » en série, dont celui de 2021 qui a rendu accessibles et modifiables durant tout un week-end des milliers de dossiers d'allocation, et des personnels débordés, impuissants et au bord du burn-out. Le même McKinsey est d'ailleurs sous le coup d'une procédure pour « blanchiment de fraude fiscale ». Cabinets ? Des chiottes : il n'y a qu'à tirer la chasse.

EL CARRETERO

**Aubéane**  
MUTUELLE DE FRANCE  
03 25 79 10 43  
MA MUTUELLE AU JUSTE PRIX  
TROYES • BAR-SUR-AUBE • ROMILLY-SUR-SEINE  
www.aubeane.fr

Chili, 1973-2023

**IL Y A 50 ANS, LE COUP D'ÉTAT**

**Il y a 50 ans, le 11 septembre 1973, les forces armées chiliennes, menées par le général Augusto Pinochet, exécutaient un coup d'État d'une violence brutale contre le Président Salvador Allende et la démocratie chilienne.**



PAR LDA

Malgré une résistance héroïque dans le palais présidentiel de La Moneda, encerclé par les troupes factieuses, sous les bombardements des avions de chasse, Salvador Allende trouva la mort, préférant le sacrifice à la reddition, assumant jusqu'à la fin les responsabilités qui lui avaient été confiées par le peuple chilien.

Cet assassinat de la démocratie avait été planifié, financé par les secteurs conservateurs de la politique chilienne et le gouvernement des États-Unis, dans le but de mettre un terme à une expérience inédite de mobilisation populaire et de conquêtes sociales, ouverte trois ans plus tôt par la victoire de Salvador Allende et des forces de l'Unité populaire lors des élections. En à peine 1 000 jours, l'alliance de l'ensemble de la gauche avait accompli une œuvre titanessque en faveur du peuple et de la nation chilienne : nationalisation du cuivre et des banques, réforme agraire, création d'un secteur économique public, alphabétisation, accès à l'éducation supérieure pour les femmes, les jeunes ruraux et de la classe ouvrière, développement du logement social, accès universel au service public de santé.

**Plus de 3 000 personnes furent assassinées, torturées.**

Un processus marqué par une explosion culturelle inédite, résonnant des chansons de Victor Jara et de Quilapayun, des poèmes de Pablo Neruda, mais également de l'enthousiasme des millions de Chiliennes et de Chiliens qui eurent accès à l'art et la culture sous toutes leurs formes, façonnant une nouvelle culture populaire. Ce processus révolutionnaire visant à une émancipation radicale des individus et de la société était inacceptable pour les classes dirigeantes chiliennes. À la suite du coup d'État, plus de 3 000 personnes furent assassinées, torturées, victimes de disparition forcée. Des dizaines de milliers d'autres furent emprisonnées et soumises à des traitements atroces pour avoir simplement défendu la démocratie et la dignité humaine.

Sur les ruines de la démocratie et des droits humains, les 17 ans de la dictature d'Augusto Pinochet ont également fait du Chili le véritable laboratoire mondial du néolibéralisme, détruisant les conquêtes sociales et démantelant les services publics pour ériger la tyrannie du profit. Malgré la répression, des milliers de citoyens et militants ont mené la résistance pour le rétablissement de la démocratie et le droit de vivre dignement. Parmi ceux-ci, pensons à notre camarade Guillermo Teillier, président du Parti communiste du Chili, artisan de la résistance clandestine sous la dictature, puis de la reconstruction de la démocratie, qui nous a récemment quittés.

**Des enseignements pour trouver les voies de l'émancipation humaine.**

La résistance contre le coup d'État et pour la démocratie fut aussi internationale. En France, le Parti communiste français - aux côtés d'organisations citoyennes, de syndicats et de partis progressistes - a pris toute sa place dans cette mobilisation. Les municipalités communistes ont ainsi été au premier rang de l'accueil de milliers de réfugiés contraints de fuir la répression, souvent avec leur famille.

Par sa profondeur, par le souvenir qu'elle a laissé, l'Unité populaire fait partie du patrimoine vivant de celles et ceux qui, partout, luttent pour un monde meilleur. Elle nous laisse des enseignements pour trouver les voies de l'émancipation humaine : l'articulation indispensable entre justice sociale et démocratie ; l'importance vitale de défendre celle-ci contre tous ses ennemis ; l'indispensable implication du monde du travail et d'un rassemblement majoritaire et populaire pour soutenir les politiques de transformation sociale.

Comme le déclarait Salvador Allende dans sa dernière adresse aux Chiliens, le 11 septembre 1973 : « L'Histoire est à nous et ce sont les peuples qui la font. »

**ANNONCES LÉGALES**

**SARL MARTINEAU GEOFFREY**  
SARL au capital de 10 000 €  
Siège social :  
1, rue Berthelin de Rosières  
10430 ROSIÈRES PRES TROYES  
RCS TROYES 900 900 937

L'assemblée générale ordinaire du 06/09/2023 a décidé le transfert du siège social à compter du 06/09/2023 et de modifier l'article ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL des statuts comme suit :  
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 1, rue Berthelin de Rosières, 10430 ROSIÈRES PRES TROYES.  
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 17 GRANDE RUE, 10190 MESSON.  
L'inscription modificative sera portée au RCS TROYES tenue par le greffe du tribunal.  
GEOFFREY MARTINEAU

**MODIFICATION DIRIGEANTS**

**NOLIRIS INVESTISSEMENT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 211 425 euros  
Siège social : 4 Chemin de Chavant,  
10120 ST ANDRE LES VERGERS  
891 119 653 RCS TROYES

-Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 Août 2023, la collectivité des associés a nommé M. Vincent RICHEZ, demeurant 7 Route Claude Bertrand 10150 CRENEY-PRES-TROYES, en qualité de Président, à compter rétroactivement du 14 août 2023, en remplacement de M. William RICHEZ, décédé.  
L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. William RICHEZ a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Vincent RICHEZ.  
-Aux termes d'une décision du Président en date du 31 Août 2023, M. Mehdi BOUSLIL, demeurant 3A rue des Bois 10410 VILLECHETIF, a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter de cette même date.  
POUR AVIS, Le Président

**MODIFICATION DIRIGEANT**

**NOLIRIS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 22 150 euros  
Siège social : 4 Chemin de Chavant,  
10120 ST ANDRE LES VERGERS  
849 129 622 RCS TROYES

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 Août 2023, la SAS

NOLIRIS INVESTISSEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 211 425 euros, dont le siège social est au 4 Chemin de Chavant 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 119 653 RCS TROYES, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. William RICHEZ, décédé, à compter rétroactivement du 14 août 2023. L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. William RICHEZ a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la SAS NOLIRIS INVESTISSEMENT.  
POUR AVIS, Le Président

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP en date du 04/09/2023, il a été constitué une EARL dénommée : IMPASSE DU POETE  
Objet social : La restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, l'organisation de réceptions et toutes autres activités connexes se rattachant à l'activité principale.  
Siège social : 14, rue Vincent Van Gogh, 10300 SAINTE-SAVINE  
Capital : 1000 euros  
Gérance : Monsieur Olivier DUMAREY demeurant 14, rue Vincent Van Gogh, 10300 SAINTE-SAVINE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES.  
Pour avis.

**CHANGEMENT DE PRESIDENT**

**GLC CLIMATISATION 52**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 Chemin de Chavant,  
10120 ST ANDRE LES VERGERS  
890 762 404 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023, l'associée unique a nommé la SAS NOLIRIS INVESTISSEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 211 425 euros, dont le siège social est au 4 Chemin de Chavant, 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 119 653 RCS TROYES, en qualité de Présidente à compter rétroactivement du 14 août 2023, en remplacement de M. William RICHEZ, décédé.  
L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. William RICHEZ a été retiré des statuts sans qu'il y ait

lieu de le remplacer par celui de la SAS NOLIRIS INVESTISSEMENT.  
Pour avis, Le Président

Aux termes d'une décision en date du 28/07/2023, l'associée unique de la société LES BULLES DE NINA, SAS au capital de 5000€ ayant son siège social 33 Rue de la Boule d'Or 10100 ROMILLY-SUR-SEINE immatriculée au RCS de TROYES sous le n°900 940 529, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOGENT SUR SEINE du 07/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée –  
Dénomination : CAFE DE BELLEVUE –  
Siège : 2 Rue des Ponts, 10400 NOGENT SUR SEINE –  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS –  
Capital : 5 000 euros –  
Objet : Bar – Restaurant – Traiteur –  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Mme Annabelle BRESSON, demeurant 1 Bis Rue de Saint Nicolas, 10400 LA SAULSOTTE –  
La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.  
POUR AVIS - La Présidente

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/09/2023 à SAINTE SAVINE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : MOONLIGHT INVESTMENT  
Siège : 1 rue Jean de la Fontaine, 10300 SAINTE SAVINE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros  
Objet : La prise de participations dans toutes

sociétés, civiles ou commerciales dans le but de les contrôler ;  
- L'acquisition, la souscription, la détention et la cession de droits sociaux ;  
- Toutes prestations de services en matière de gestion notamment dans les domaines administratif, financier, informatique, commercial au profit des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ;  
- La gestion de trésorerie du groupe de sociétés formé avec les filiales ;  
- Pour la réalisation de cet objet, la Société pourra recourir à toutes opérations d'emprunt de fonds ou de constitution de garantie ;  
- L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration pour son propre compte, l'exploitation par bail, location ou autrement et la vente de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Maël PRUNIER, demeurant 1 rue Jean de la Fontaine 10300 SAINTE SAVINE  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES  
POUR AVIS Le Président

**Biogaz des Vieilles Vignes**  
SAS au capital de 20 000 €  
Lieu-dit Les Épinettes  
ZA 20 10170 PREMIERFAIT  
887 508 752 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 27/04/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
POUR AVIS

Aux termes de la décision unanime du 29/01/2021, les associés de la société LE CHEMIN DU COMPAS, SARL au capital de 8000 €, ayant son siège social 1 Grande Rue 10700 CHAMPLEURY, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°453759268, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.